

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 7 février 2023 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **mardi 21 février 2023 à 19h.**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Francis Quirion

Siège no 2 Madame Karine Champagne

Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

✠ Réouverture de la séance

14- Demande pour travaux communautaires

15- Venue du Grand Marché

16- Demande d'augmentation salariale

17- Demande d'ajustement d'honoraires

18- Offre de service surveillance

19- Protocole d'entente PRACIM

20- Période de Questions

21- Fermeture de la séance

✠ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- DEMANDES POUR TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

- 2023-02-43** **Considérant** qu'un citoyen de la municipalité à 50 heures de travail communautaire à effectuer au sein de celle-ci ;
- Considérant** que divers travaux sont à faire pour les loisirs et pour la voirie;
- Considérant** que ledit citoyen est quelqu'un de confiance ;
- En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
- Que** le conseil municipal autorise le citoyen à effectuer 50 heures de travail communautaire pour la municipalité de St-Honoré-de-Shenley.

15- VENUE DU GRAND MARCHÉ

- 2023-02-44** **Considérant** que le Grand Marché est passé dans notre municipalité les deux dernières années ;
- Considérant** que les citoyens ont très bien répondu à leur venu ;
- Considérant** que cette année sera une année de festivités du 150^e ;
- En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
- Que** le Grand Marché vienne s'installer à St-Honoré-de Shenley dans le cadre de nos festivités du 150^e.

16- DEMANDE D'AUGMENTATION SALARIALE

- 2023-02-45** **Considérant** que la municipalité détient plusieurs bâtiments à entretenir ;
- Considérant** que l'entretien doit être effectué par une personne de confiance ;
- Considérant** que madame Carole Grenier effectue très bien ses tâches d'entretien ménager ;

Considérant que madame Grenier désire avoir une augmentation de 1\$/heure ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que madame Carole Grenier obtienne une augmentation salariale à partir du 1^{er} Avril, de 1\$/heure, pour ses services en entretien ménager dans les différents établissements de la municipalité.

17- DEMANDE D'AJUSTEMENT D'HONORAIRES

2023-02-46

Considérant que les travaux pour le nouveaux CPE débuteront sous peu ;

Considérant qu'une mise à niveau doit être effectué de la part de la firme d'architectes Odette Roy et Isabelle Jacques ;

Considérant que cette mise à niveau s'élève au cout de 3020.00\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 3020.00\$ plus taxes pour la mise à jour de la firme d'architectes Odette Roy et Isabelle Jacques via le règlement d'emprunt et le solde des dépenses via le surplus cumulé.

18- OFFRE DE SERVICE SURVEILLANCE WSP

2023-02-47

Considérant que les travaux pour le nouveau CPE débuteront sous peu ;

Considérant qu'une mise à niveau doit être effectué de la part de la firme d'ingénieures WSP ;

Considérant que cette mise à niveau s'élève au cout de 6262.50\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 6262.50\$ plus taxes pour la mise à jour de la firme d'ingénieures WSP et que la dépense soit financée par le Règlement d'emprunt du projet.

19- PROTOCOLE D'ENTENTE PRACIM

2023-02-48

Considérant que la municipalité a reçu le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1 du PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ;

Considérant que les membres du conseil municipale ont tous pris connaissance dudit protocole et son en accord avec les modalités de celui-ci ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le maire, monsieur Dany Quirion, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1 du PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES.

20- PÉRIODE DE QUESTIONS

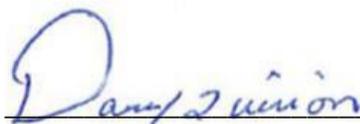
Aucune question n'a été posée.

21- FERMETURE DE LA SÉANCE

2023-02-49

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 19h15.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier